

Compte-rendu du conseil d'école du 17 février 2022

Présents :

Mairie : M. Fourcassier, Mme Bahut, M. Valente

Enseignants : M. Langella, Mmes Barthe, Delloye, Sensebe, Delmas, Labsi, Campagne, Artillan, Arnera, Menguy, Gasc, Galisson

ALAE : Mmes Turpin et Cabrera

Parents : M. Miravete, M. Grimal, Mmes Maria, Roger, Fuchs, Figuières

Harcèlement :

Quelques cas détectés dans l'école en cours de traitement.

Les adultes de l'ALAE, Restauration, classes, et de l'équipe éducative y sont vigilants et se concertent pour répondre de manière coordonnée à ces problèmes.

La FCPE est à l'initiative d'une sensibilisation sur le harcèlement et a communiqué des informations pratiques et concrètes à l'occasion de la journée contre le harcèlement du 18 novembre 2021. Des interventions (par l'infirmière scolaire et l'association Les Outsiders) ont eu lieu dans chaque classe de l'école Jean de La Fontaine et au collège en novembre et décembre 2021. La FCPE nous a contacté afin de proposer cette action à nos élèves.

4 ouvrages ont été offerts par la FCPE (Original, Seule à la récré, Le petit livre pour dire stop au harcèlement et Je me défends du harcèlement) afin d'avoir un support pour parler de ce sujet.

Le Rased : Mme Serres Christine, Maître E, et Mme Isabelle Soulier, psychologue de l'Éducation Nationale, interviennent sur notre secteur, à la demande des enseignants. La psychologue peut également intervenir à la demande des familles. Contact : rased-hg23.saint-jory@ac-toulouse.fr

Le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement) est généralisé sur tout le territoire depuis la rentrée 2021. Il a pour mission de doter les écoles, les collèges et les équipes pédagogiques, d'une stratégie de lutte contre le harcèlement.

Une ligne nationale (30 20) a déjà été mise en place pour endiguer ce phénomène, ainsi qu'une ligne et une adresse mail académique : (05 36 35 83 33 – harcelement@ac-toulouse.fr)

Au niveau de la circonscription, Monsieur Gimat, Conseiller pédagogique, est en charge, entre autre, du climat scolaire

Règlement intérieur : « Prévenir les accidents »

Le nombre d'accidents est très faible. Le fait de séparer les 2 cycles en récréation est bénéfique de ce point de vue. Le nombre de surveillants des récréations est adapté au nombre d'élèves.

Pendant le temps du midi de l'ALAE, un planning d'activités proposées a été mis en place. Cela permet de mieux gérer le temps restant avant et après le repas. L'ensemble de l'équipe éducative : enseignants et ALAE essaie d'avoir les mêmes règles de fonctionnement.

Rappel du cadre de l'effectif d'encadrement/ALAE : Ce qui est prévu est :

1 adulte pour 14 enfants le midi

1 adulte pour 18 enfants le matin et le soir

Coopérative scolaire : Le bilan financier sera établi en fin d'année. La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE qui vérifie et valide annuellement les comptes de la coopérative.

Les principales rentrées d'argent sont :

1095 € de la part des parents

5196 € de vente de photos (la coopérative garde 40%)

1220 € don du CLES. Un grand merci pour ce don.

ALAE :

A partir du retour des vacances de février, les élèves rejoindront les ALAE dans chaque école pour les mercredis

Effectifs : Les chiffres précis seront disponibles en mars/avril

Contexte sanitaire :

Les protocoles se sont multipliés (57 pour l'instant), depuis le début de la crise sanitaire.

Depuis décembre 2021, l'épidémie a été forte sur l'école.

Les élèves fragiles sont davantage impactés par les fermetures de classe et les quarantaines successives.

Les enseignants sont amenés à s'adapter, dans leur enseignements, à ces différents paramètres qui influent sur la scolarité.

Sorties :

-La classe de neige pour les CM 2 a pu avoir lieu.

C'est toujours le même centre qui accueille. Tout s'est très bien déroulé.

-La classe vélo pour les CM 1 s'organise pour le 14, 15 et 16 juin 2022.

-École et cinéma : Toutes les classes y participent.

-Carnaval : prévu fin mars avec toutes les classes. Déguisés ou masqués les enfants défilent en musique dans la cour, il y aura aussi une flash mob et enfin un petit goûter de carnaval sera proposé.

-Fête de l'école : tout dépendra des possibilités sanitaires

-Piscine : les classes de CP/CE1, CE1 et CE2 commenceront leur cycle piscine à partir du 25 mars jusqu'à fin juin. Il est dit que les parents agréés sont très peu nombreux et que certaines classes pourraient, de ce fait ne pas pouvoir y aller. **Pour que les enfants puissent bénéficier de ce dispositif, nous incitons très fortement les parents à passer l'agrément.**

Le projet de construction d'une piscine sur St Jory n'est plus possible.

Les services civiques :

Deux personnes sont en place depuis début décembre 2022. Ils sont là pour l'année.

Ils aident à la remise en place de la BCD.

Ils sont à l'accueil téléphonique, gèrent les sorties des élèves qui sortent en soin extérieur.

Ils aident aussi les enseignants dans l'organisation de certaines séances (matériel sport ou activité en groupe sous la responsabilité de l'enseignant par exemple)

La BCD :

Il y a un gros travail de réaménagement qui démarre. Pour cela les personnes du services civique seront aidés par la responsable de la bibliothèque municipale. Pour l'instant un état des lieux se fait, puis il y aura un réaménagement de l'espace et par la suite lors de la remise en fonctionnement, nous auront besoin de parents pour aider à couvrir les livres.

L'aide aux devoirs :

C'est un temps pour faire ses devoirs avec l'aide d'un enseignant, ce n'est pas un soutien scolaire.

Cela ne s'adresse qu'aux élèves du cycle 2.

C'est sur inscription. Il y a 8/9 élèves par groupe. Les élèves sont inscrits à l'année.

Pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier de cette aide, il y a possibilité d'aller dans un endroit plus calme pour faire les devoirs.

Évolution des effectifs :

Environ une dizaine d'inscriptions depuis le début de l'année scolaire.

Actuellement, il y a 245 élèves inscrits. Pour la rentrée, le delta arrivées grandes sections/départs CM 2 est de + 15 donc il y aurait à ce jour 260 élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2022. Une création est possible à partir de 271 élèves...

Pour l'instant, pas d'inscriptions de nouveaux arrivants pour la prochaine rentrée, auprès de la mairie,

De nombreux logements devraient être livrés en avril et mai...

My Keeper :

Un système a été installé pour parer aux intrusions et aux risques majeurs

La mairie a investi pour chaque école de la commune.

Accès au gymnase :

Il y a deux demi-journées par semaine, avec un accès à toutes les salles. Cela devrait être la même chose pour l'année prochaine.

Point travaux :

Les peintures programmées l'été dernier ont été reportées car il y avait des fuites. Normalement ce sera fait durant les vacances de printemps.

Une fuite régulière est présente dans le hall d'entrée lorsqu'il pleut.

Pour certaines portes vers l'extérieur, une vérification de l'état des anti-pince doigts est prévue.

Pour la sécurisation du parking, il y a un nouvel aménagement peinture prévu. "suite à la réunion, le CLES s'est aperçu de la contrainte technique suivante : Concernant le parking, les places de stationnement ont la longueur minimum (5m), il n'est donc pas possible d'empiéter sur la place pour faire une zone piétonne. Deux mètres de plus seraient nécessaires afin de prendre en compte le dégagement qui dépasse des véhicules (60 cm entre la roue et le pare-choc)."

Restauration :

De gros efforts avec des initiatives de découverte gustative du chef sont notables. Il y a des menus variés et les parents s'en félicitent.

Fin de séance : 19H55